



PARACHUTISME

VOUS VOUS INSCRIVEZ EN TANT QUE :

- Scolaire
- Etudiant [28 ans maximum à la date de l'inscription]
- Actif
- Bienfaiteur | Honoraires
- Dirigeant | Entraîneur

Adhésion 2017 - 2018

1er septembre 2017 au 31 août 2018

1^{ère} adhésion Renouvellement
L'INSCRIPTION COMPREND : La cotisation omnisport [40 €] - la cotisation section

TARIF

50 €

Mode de règlement :

- | | | |
|--|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Espèces | <input type="checkbox"/> CAF Ticket loisir | Montant : _____ |
| <input type="checkbox"/> Chèque bancaire | <input type="checkbox"/> R'éduc-Sport | |
| <input type="checkbox"/> Carte Bancaire | <input type="checkbox"/> Comité d'entreprise | Montant : _____ |

NOM : Prénom : Sexe : F - M
Date de naissance : / / Nationalité :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Fixe : Portable : Tél Professionnel :
Adresse E-mail : [lisiblement merci] @

POUR LES MINEURS : Mention manuscrite * du représentant légal autorisant la pratique du sport choisi.

Nom du Père Fixe Portable Tél Professionnel
Nom de la Mère Fixe Portable Tél Professionnel

- J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux partenaires du PUC : OUI NON
- J'autorise le PUC à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même lors des activités sportives et à utiliser ces images ou vidéos OUI NON

ATTENTION : AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA FAIT EN CAS D'ARRET DE L'ACTIVITE

Je déclare adhérer au Paris Université Club et demande à être sur la liste de ses membres et m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur du Club.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :

Fiche adhérent n°
Créée ou réactualisée le
Carte délivrée le
Observations

Date de l'inscription : / /

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal :

2 PHOTOS
A
AGRAFER
ICI

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSURANCE :

Le PUC vous informe de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accidents ».
Le PUC vous informe de votre droit d'accès et de rectification des informations collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art.32.6°, loi n° 78-17 du 06/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.